

encore cependant à l'état de projet. Plusieurs universités se proposent d'établir des centres de recherches. L'Université de Colombie-Britannique a autorisé l'établissement, en 1970 ou 1971, d'un Institut des affaires internationales. L'Université McGill mettra bientôt sur pied des installations spéciales et des moyens de financement des travaux de recherche, y compris, probablement un Institut de politique étrangère. Toronto créera prochainement un centre d'études sur les relations internationales. L'Université d'Alberta et l'Université Queen's étudieront peut-être plus à fond leurs projets de centre de recherches. A l'exception peut-être de l'Université McGill, aucun de ces centres n'est assuré actuellement de disposer des fonds nécessaires. Il est évident que sans les subventions à la recherche accordées par l'Institut canadien des affaires internationales, les travaux de recherche en relations internationales au Canada pourraient, à juste titre, être qualifiés de rudimentaires.

Cette situation dépend, bien entendu, des sommes consacrées à ce projet. Tout chercheur peut demander une aide financière au Conseil des Arts du Canada. Cet organisme n'est pas considéré comme substitut d'un centre de recherche. La difficulté provient en grande partie du peu d'aide accordée dans le domaine des sciences sociales. Les études en relations internationales et les études spécialisées sont des questions d'intérêt national. Actuellement, comme les provinces obligent de plus en plus les universités et les collèges à diminuer leurs dépenses, on peut se demander d'où viendront les sommes nécessaires aux centres de recherches et aux importants projets spécialisés (par exemple, le projet d'études sur l'Asie orientale moderne). On répondrait